



**COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 2 MAI 2024**

* * *

I- Le Conseil a délibéré sur les projets de textes suivants :

- ✦ **Projet de loi n° 22.24** modifiant et complétant la loi n° 47-18 portant réforme des centres régionaux d'investissement et création des commissions régionales unifiées d'investissement

**Approuvé sous réserve de tenir compte
des observations soulevées à son sujet après leur étude.**

✦ **Projets de décrets :**

1. **Projet de décret n° 2.22.80** relatif aux principes et règles de l'organisation des administrations de l'Etat et fixant leurs attributions.

**Approuvé sous réserve d'approfondir l'examen de ses dispositions
à la lumière des observations soulevées à son sujet.**

2. **Projet de décret n° 2.22.83** fixant les conditions et les modalités de nomination des chefs de divisions et des chefs de services dans les administrations de l'Etat.

**Il a été décidé de reporter l'examen de ce projet
pour approfondir son étude par une commission créée à cet effet.**

II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

- Le Secrétaire Général du Ministère de la Solidarité, de l'Insertion Sociale et de la Famille.
- Le Directeur du Centre Régional des Métiers de l'Education et de la Formation de la Région de Casablanca-Settat ;
- Le Doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines à Dhar El Mehraz - Fès ;
- Le Directeur de l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées à Kénitra.